

# Étapes à suivre lors d'une alarme incendie en ressource (1 à 2 employés)

## RUV (chef d'évacuation)

**Cesser vos activités**, prendre la liste des résidents et rendez-vous au panneau d'alarme incendie.

## Employé (chercheur)

**Cesser vos activités** et rendez-vous au panneau d'alarme incendie.



Prendre connaissance de l'emplacement de la détection et **dirigez-vous vers le lieu de la détection**;  
Rappeler le lieu de rassemblement (**RUV**).

### Priorité 1 - Étage de la détection

Rendez-vous au lieu de la détection et **analyser la situation**

**L'alarme est-elle fondée ?**

**OUI (Danger imminent : odeur de brûlée, fumée, flammes)**

**Non**

- Éloigner toute personne en danger;
- Tenter d'éteindre le début d'incendie à l'aide d'un extincteur;
- Confiner l'incendie en fermant la porte de la pièce (assurez-vous qu'il n'y a personne dans la pièce avant d'utiliser un extincteur).

Entamer immédiatement l'évacuation de l'étage selon les stratégies prévues.

- Diriger les résidents vers le lieu de rassemblement;
- Fermer la porte des locaux vérifiés et apposer une bandelette autocollante pour signifier que la pièce a été vérifiée. S'il est impossible d'évacuer un résident, fermer la porte mais n'apposer pas l'autocollant;
- Porter assistance aux résidents ayant une mobilité réduite, et ce, jusqu'à ce qu'ils soient dans une cage d'escalier ou dans une zone sécuritaire;
- Procéder ensuite à l'évacuation des étages au-dessus de la détection (**Priorité 2**) et terminer avec les étages en dessous de la détection (**priorité 3**);
- Rendez-vous au point de rassemblement;
- L'employé doit donner un état de la situation au RUV.

**IMPORTANT** Lorsqu'il n'y a que 2 employés : Si des résidents ont été sécurisés dans une cage d'escalier, au moins 1 des 2 employés devra rester avec ceux-ci.

### Point de rassemblement

- Effectuer le décompte des résidents (**RUV**);
- Évaluer l'état des résidents (**RUV et employé**);
- S'assurer que personne ne retourne à l'intérieur (**RUV et employé**);
- Donner un état de la situation au Service de Sécurité Incendie (**RUV**).



**Le service incendie permet la réintégration ?**

**Oui**

**Non**

- Procéder à nouveau au décompte (**RUV**);
- Réintégrer le bâtiment (**RUV et employé**);
- Communiquer avec le CDA (514-251-3050) afin de donner un état de la situation (**RUV**).

- Communiquer avec le CDA (514-251-3050) afin de donner un état de la situation;
- Diriger les résidents vers le lieu d'accueil temporaire (**RUV**).

Le MUSC et la coordination de l'IUSMM prendront en charge la situation.

- Attendre les consignes (**RUV**).